



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues par la SARL ARRIGHI auprès des acheteurs professionnels (ci-après désignés « Le client »), quel que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du client, et notamment ses conditions générales d'achat, et concernent des produits pour professionnels de coiffure.

La passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve, de ce dernier aux présentes conditions générales de vente.

Toute autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

ARTICLE 2. COMMANDES

Pour chaque commande de produits, le client utilisera le bon de commande mis à sa disposition par la SARL ARRIGHI.

Pour chaque commande transmise à la SARL ARRIGHI, celle-ci remettra au client, par tout moyen de communication écrit, une facture proforma ou bon de commande et devis, reprenant le prix des produits, toute taxe, frais d'emballage et transport compris.

La vente ne sera parfaite qu'après acceptation par le client de la facture pro forma, transmise à la SARL ARRIGHI par tout moyen de communication écrit.

A compter de l'acceptation du client de la facture proforma ou devis, les commandes transmises à la SARL ARRIGHI sont irrévocables pour le client, sauf acceptation écrite de la part de SARL ARRIGHI.

ARTICLE 3. TARIFS

Les prix des produits commandés sont fixés par les tarifs en vigueur au jour de la passation de commande. Les tarifs s'entendent en euro, nets, départ usine et HT.

SARL ARRIGHI se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment.

Toutefois elle s'engage à facturer les produits commandés aux prix indiqués lors de la passation de la commande.

Une facture est établie par la SARL ARRIGHI et remise au client lors de chaque livraison de produits.

ARTICLE 4. CONDITIONS DE PAIEMENT

1. Le prix est payable comptant pour l'export, en totalité au jour de l'envoi par le client, de son accord écrit sur la facture pro forma transmise par la SARL ARRIGHI.

Le prix est payable à 45 jours à date de la facture pour les clients en France.

MATSUKAZE Scissors France ne sera pas tenu de procéder à la livraison des produits commandés par le client si celui-ci ne lui en paie pas le prix dans les conditions et selon les modalités ci-dessus indiquées pour l'export.



2. Néanmoins, dans l'hypothèse où, lors de l'envoi de son acceptation écrite de la facture pro Forma de MATSUKAZE Scissors. Le client justifierait de l'existence d'une garantie bancaire, de quelque nature qu'elle soit, garantissant le paiement complet des dits produits, le prix sera payable en totalité et en un seul versement dans un délais de 30 jours à la date de facture à compter de son acceptation de la facture pro forma pour export.

3. Le prix est payable par chèque bancaire ou virement pour la France et par SWIFT pour export sur le compte suivant :

SARL MATSUKAZE France • Banque populaire Méditerranée • Agence ARLES 8 BD DES LICES

Code Banque : 14607 • Code guichet : 00056 • Compte : 70021514343 • Clé RIB : 37

IBAN : FR76 1460 7000 5670 0215 1434 337 • BIC : CCBPFRPPMAR

Ou sur tout autre compte qui sera indiqué au client par MATSUKAZE SARL.

4. En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard calculées au taux mensuel de 5% du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises à la SARL MATSUKAZE France, sans formalités aucune ni mise en demeure préalable, et sans préjudice de toute autre action que MATSUKAZE France sera en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du client.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, MATSUKAZE France se réserve en outre le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours de la part du client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

5. En cas de défaut de paiement par le client de tout ou partie du prix de la commande, MATSUKAZE, se réserve, jusqu'au complet paiement, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession des dits produits. Tout acompte versé éventuellement par le client restera acquis à MATSUKAZE France à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du client.

5. En cas de défaut de paiement par le client de tout ou partie du prix de la commande, MATSUKAZE France pour paiement comptant ou antérieur à celui figurant aux présentes conditions Générales de vente ou sur la facture émise par MATSUKAZE France.

6. Aucun escompte ne sera pratiqué par MATSUKAZE France pour le paiement comptant ou antérieur à celui figurant aux présentes Conditions générales de Vente ou sur la facture émise par MATSUKAZE France.

ARTICLE 5. LIVRAISONS

1. Délai et lieu de livraison

Les produits acquis par le client seront livrés dans un délai maximum de 7 jours à compter de la réception pas MATSUKAZE France de l'acceptation écrite de la facture proforma par le client.

Accompagnée du paiement complet de la commande, sauf pour la France le client devra payer en chèque le montant total de la facture avant la livraison au Maître - Ciseautier MATSUKAZE.

Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande.

La livraison sera effectuée au siège social du client, ou à toute autre adresse indiquée par le client et acceptée par MATSUKAZE France.



2. Réception

Le client est tenu de vérifier l'état apparent des produits lors de la livraison. Les produits délivrés par MATSUKAZE France seront réputés conformes en quantité et qualité de la commande.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités par le client.

3. Il appartient au client de fournir toutes les justifications quant à la réalité des vices ou manquants constatés.

Aucun retour de produit ne pourra être effectué par le client sans accord préalable écrit de MATSUKAZE France par mail.

La responsabilité de MATSUKAZE France ne peut en aucun cas être mise en cause pour des frais en cours de transport, de destruction, avaries, perte ou vol.

ARTICLE 6. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ - TRANSFERT DE RISQUES

Le transfert de propriété des produits de MATSUKAZE France, au profit du client, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix par ce dernier, et ce que soit la date de livraison des dits produits.

En revanche, le transfert des risques de perte et de détérioration des produits de MATSUKAZE France sera réalisé dès livraison et réception des dits produits par le client.

ARTICLE 7. RESPONSABILITÉ DE MATSUKAZE France - GARANTIE

1. Les produits livrés par MATSUKAZE France bénéficient d'une garantie pour les ciseaux de la durée de vie qui comprend 5 affûtages dans notre atelier MATSUKAZE à compter de la date de livraison.

Au titre de la présente garantie, MATSUKAZE France, garantit le client, contre tout vice caché, provenant d'un défaut de matière, de conception ou de fabrication affectant les produits livrés et les rendant impropres à l'utilisation.

Toute garantie est exclue, selon le cas, en cas de mauvaise utilisation, défaut d'entretien ou de chute, de par le client ou tout autre sous-appréciation par le client de ses besoins, et en cas de modifications apportées aux produits.

La présente garantie est également exclue en cas de vice résultant de la réparation ou de l'intervention d'un tiers sur les produits, en cas de mauvaise appréciation par le client de ses besoins, et en cas de modifications apportées aux produits.

De même, aux termes de la présente garantie, MATSUKAZE France ne pourra être tenue responsable des dommages et conséquences, de quelque nature qu'ils soient, que les vices auront pu entraîner.

Afin de faire valoir ses droits, le client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer MATSUKAZE France par écrit, de l'existence des vices dans un délai maximum de 7 jours à compter de leur découverte.

La présente garantie se limite au remplacement des produits sous garantie jugés défectueux.

Le remplacement des produits défectueux n'aura pas pour effet de prolonger la durée de la garantie ci-dessous fixée.



ARTICLE 8. LITIGES

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au Tribunal de commerce de MARSEILLE.

De convention exprès entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

Seuls les documents rédigés en langue française feront la loi des parties, les traductions en toute autre langue d'un acte quelconque établies et ou rédigés en français n'auront aucun caractère contractuel.

En cas de contestation quand au contenu d'un acte quelconque, seuls les documents en langue française feront foi.

ARTICLE 9. ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le client, qui déclare et reconnaitre en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoires et, notamment, ses conditions générales d'achat.

Signature Client :



SIÈGE EUROPE
29 RUE VALENTIN JAUME - 13200 ARLES
customer.service@matsukaze-scissors.com
+33 4 90 18 27 73